

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mars, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints -, conseillère déléguée - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Olivier LE GUYADER, M. Pascal BINET, Mme Isabelle LACREUSE, M. Cyril DROUIN, M. Pascal BROCHARD, M. Antoine SANTOS, Mme Judith MONTAUBAN, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Bernadette MARTINEAU qui donne pouvoir à Mme Sonia LAUTRU
Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVE
Mme Christelle BRILLAUD qui donne son pouvoir à M. Pascal CAILLE
Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE
Mme Jacqueline BLAIN qui donne pouvoir à Mme Judith MONTAUBAN

Date de la convocation : 19/03/2024

M. Jean-Louis AMIAUD est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2024-03/16

OBJET : PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE-- DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de l'avancée du projet de création d'une médiathèque. Le dossier en est au stade APD.

Elle rappelle qu'à son achèvement, ce projet sera un véritable pôle structurant, rassemblant en cœur de bourg les activités liées à la culture. De par sa localisation, il viendra s'inscrire à proximité d'autres équipements structurants tel que les groupes scolaires, l'EHPAD, le périscolaire ainsi que le collège avec lesquels le projet développera son projet culturel. Sa localisation permettra également de bénéficier de la proximité de l'aire de stationnement de la Place Pierre Monnereau.

Le choix de cet emplacement est stratégique, il présente plusieurs avantages au vu des enjeux fixés pour ce projet d'équipement. Il participe à considérer la future bibliothèque comme :

- Un « carrefour » pour les habitants, un lieu de rencontre centré sur la vie communale. Cet emplacement est situé en cœur de bourg à la jonction de plusieurs liaisons douces desservant à la fois la place de mairie/église, les lotissements et l'EHPAD. C'est une zone de passage fréquentée au quotidien par les brouziliens de tout âge.
- Un espace d'intégration intergénérationnelle et sociale. La proximité directe avec l'EHPAD et plusieurs logements sociaux permettra à la bibliothèque de s'adresser plus facilement à ces publics favorisant notamment la rencontre avec les autres habitants de la commune.

Les enjeux du futur établissement sont les suivants :

-  **Proposer un service de lecture publique accessible à tous**
 - Proposer une offre documentaire attractive et diversifiée
 - Proposer des collections spécifiques
 - Adapter ses horaires d'ouverture en lien avec les attentes du public
 - S'ouvrir aux nouvelles pratiques culturelles
-  **Créer un équipement culturel structurant pleinement intégré dans la vie communale et intercommunale**
 - Participer à l'attractivité de la commune
 - Impulser une nouvelle dynamique culturelle (programmation culturelle)
 - Développer des actions de médiation en lien avec les partenaires locaux
 - Participer au développement du réseau des bibliothèques

- Investir la bibliothèque de son rôle social
- Créer un aménagement de type 3^{ème} lieu
- Créer un lieu de rencontre intergénérationnel
- S'ouvrir à des nouvelles pratiques de convivialité
- Favoriser l'inclusion numérique



Pour atteindre ces objectifs, la municipalité va construire un bâtiment de 320 m², suffisamment vaste pour offrir un fonds attractif, mettre en place des actions culturelles, créer des espaces adaptés à chacun (coin petite enfance...) et mutualisés (coin détente, espace jeux...) ainsi qu'une salle d'animations de 53 m². Le bâtiment et le mobilier seront adaptés pour accueillir les publics en situation de handicap.

Les horaires d'ouverture seront également élargies. Ouverte actuellement 5 heures par semaine par une équipe de bénévoles, l'objectif est d'assurer 16 heures d'ouverture hebdomadaire conformément aux préconisations de la convention avec le Département. Également, une journée dans la semaine sera réservée à l'accueil des scolaires et des groupes. Pour ce faire, la Commune envisage de recruter ou dédier 1.5 ETP pour réaliser ces missions.

Par ailleurs, le projet de la commune des Brouzils se veut ambitieux sur le plan environnemental et énergétique. Le bâtiment est assujéti à la réglementation thermique RT2005 en tant que Médiathèque et atteindra le référentiel **E3C1**. La nouvelle construction favorisera l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le cycle de vie.

Aussi, Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DGD (Dotation Générale de Décentralisation) pour le financement de ce projet. Elle ajoute que le plan de financement pourrait se présenter ainsi :

DEPENSES		RESSOURCES		
Nature (préciser et détailler les postes de dépenses)	Montant HT	Origine	Montant	%
Dépenses		Ressources		
1 - dépenses directes		1 - aides publiques		
Dépenses des travaux de la bibliothèque :	855 500,00 €	État / DGD	490 295,75 €	50,00%
Gros œuvre	66 000,00 €	Région	0,00 €	0,00%
Charpente/bardage	236 700,00 €	Département	215 730,13 €	22,00%
Couverture et bardage zinc	105 000,00 €	Communes ou groupements de communes	70 906,00 €	7,23%
Menuiserie ext./ serrurerie	97 500,00 €	Établissements publics		
Menuiserie int. Bois	55 900,00 €	Autres (à préciser)		
Cloisons sèches	67 900,00 €	Sous-Total aides publiques	776 931,88 €	78,23%
Faux plafonds	26 600,00 €			
Revêtement de sol carrelage	12 600,00 €	3 - autofinancement sur dépenses		
Revêtement de sol textile	16 300,00 €			
Peinture - revêtement muraux	10 000,00 €	- fonds propres	203 659,62 €	20,77%
Electricité	70 000,00 €			
Plomberie sanitaires	10 000,00 €			
Chauffage ventilation	81 000,00 €			
Prestations intellectuelles :	125 091,50 €			
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	12 363,00 €			
Maîtrise d'œuvre	100 646,00 €			
Autres frais d'études (SPS/CT/étude de sol)	12 082,50 €	Sous-Total autofinancement	203 659,62 €	20,77%
TOTAL GENERAL	980 591,50 €	TOTAL GENERAL	980 591,50 €	

- VU le projet culturel rédigé par la Commune ;
- VU les objectifs de recrutement ;
- VU le schéma d'accessibilité élaboré ;

Sur proposition de Madame le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- approuve et adopte l'Avant-Projet-Définitif relatif à la construction de la médiathèque objet de la présente demande d'aide et le calendrier de réalisation présentés par Madame le Maire
- décide d'approuver le plan de financement pour la réalisation de ce programme
- décide que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération seront inscrits au budget 2024

- autorise Madame le Maire à solliciter la DGD au titre du concours particulier bibliothèques d'un montant de 490 295.75 €, soit basé sur un taux de 50% (hors travaux de démolition et aménagements extérieurs/VRD).
- autorise Madame le Maire à signer tout autre document nécessaire à la bonne réalisation de cette opération.

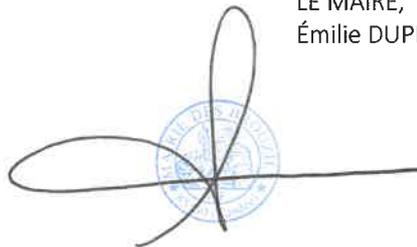
Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Jean-Louis AMIAUD

LE MAIRE,
Émilie DUPREY



Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le



ID : 085-218500387-20240327-DELCM2024_03_16-DE